



## Lettre de dette de la caf pui je demandé une remise de dette ?

Par **Ludo76100**, le **12/03/2019** à **11:20**

Bonjour,

J'ai reçu une notification de dette de la CAF. Ils me disent qu'ils ont modifié ma situation professionnelle et qu'ils ont rectifié le montant de mes déclarations trimestrielles. Ils ont modifié les informations contenues dans mon dossier RSA. Ils ont étudié mes droits, ils changent à partir du 01/07/17. Il apparaît, après calcul, que pour le RSA et pour PPA j'aurais reçu 4.288 € alors que j'avais le droit qu'à 3.453 €. Je leur dois 834 €. Pour me permettre de rembourser cette somme, ils me retiendront 73,75 € sur mes allocations. Sachant que je vis seul, sans enfants et sans emploi, je touche le RSA de 484 € et PPA 77 €. Est-ce que je peux demander une remise de dette car je ne peux pas donner 73 € par mois pendant presque un an.

Merci.

Par **youris**, le **12/03/2019** à **18:19**

bonjour,

avec le verbe pouvoir la réponse est souvent positive donc, oui vous pouvez demander à la CAF une remise de dette mais la CAF n'est pas obligée d'accepter.

vous pouvez saisir le médiateur de votre CAF.

salutations